



Efficace sur Coronavirus
humain HCoV-229E



Réf. 771052A

Avantages produit

ADOC Plonge Désinfectante

Nettoyant désinfectant Haute Concentration pour vaisselle manuelle. Liquide vaisselle concentré désinfectant, parfum pomme-citron

Améliore l'hygiène des matériels lavés et évite la prolifération des micro-organismes dans les bains de lavage
Facilite l'égouttage et le séchage de la vaisselle.
Conserve ses propriétés si les eaux sont calcaires.

PROPRIETES MICROBIOLOGIQUES

- Bactéricide EN1276 à 0,5% en conditions de saleté (20°C, 5 min). Actif sur Salmonella typhimurium à 1% et Listeria monocytogenes selon la norme EN1276 à 0,5% en conditions de saleté (5 min, 20°C).
- Bactéricide EN13697 à 2% en conditions de saleté (20°C, 15 min) et à 2% sur Salmonella typhimurium et Listeria monocytogenes
- Levuricide EN1650 à 0,5% en conditions de saleté (20°C, 15 min) sur candida albicans.
- Levuricide EN13697 à 2% en conditions de saleté (20°C, 15 min) sur candida albicans.
- Virucide EN 14476 en conditions de saleté (5 min, 20°C) à 2% sur les virus enveloppés, virus de la vaccine et à 0,5% sur le coronavirus humain HCoV229E.

MODE D'EMPLOI

Désinfection :

Temps d'action et dosage : se référer aux normes ci-dessus selon l'action désinfectante souhaitée.

Nettoyage du matériel et des ustensiles :

Remplir un bac d'eau chaude (40 à 50°C). Verser à raison de 5g/l d'eau Eliminer les déchets les plus importants des pièces à nettoyer. Laisser tremper 5 à 15 min, brosser si nécessaire puis rincer à l'eau claire et laisser sécher par égouttage.

CARACTERISTIQUES

Densité : 0,98-1,00

pH à 2% : 7-8

Aspect : liquide limpide jaune

Sécurité selon FDS

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande pour le personnel médical au 0800 300 560

CONDITIONNEMENT

Réf. 771052A Carton de 4 poches de 1,7 L.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Stocker à l'abri du gel. Ne pas utiliser en association avec d'autres produits ou à une température supérieure à 50°C, sinon il perdrait son efficacité désinfectante.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

TP 4 – Substances actives biocides : chlorure de didécyldiméthyl ammonium, CAS : 7173-51-5, 50 g/kg - alcool éthylique, CAS : 64-17-5, 20 g/kg. L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ces déchets.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Date limite d'utilisation optimale : 24 mois à compter de la date indiquée dans le numéro de lot présent sur l'emballage. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Conforme à l'arrêté du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Usage réservé aux professionnels
Formule déposée au Centre Anti-poison France :

+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)



0 800 300 560

Service & appel
gratuits

Fiche technique et fiche de sécurité disponibles sur : www.heegeo.fr
HEEGEO - Centre Logistique de la Gare - 19270 USSAC